

Ouverture de la rampe de mise à l'eau

Magog, le 23 mai 2019 – La rampe municipale de mise à l'eau donnant accès au lac Memphrémagog via la rivière Magog sera ouverte dès demain, le vendredi 24 mai.

Heures d'ouverture :

- Jusqu'au 22 juin : 5 h à 18 h
- 23 juin au 17 août : 5 h à 20 h
- 18 août au 15 septembre : 6 h à 18 h

Les citoyens peuvent se procurer des vignettes ou des certificats d'usager à la capitainerie au 353, rue de Hatley, de 6 h à 18 h. Les vignettes donnent accès à la descente et au lavage de l'embarcation, de même qu'au stationnement du véhicule avec la remorque.

Afin d'éviter la prolifération des espèces exotiques envahissantes aquatiques (EEEA) dans le lac Memphrémagog, le lavage des embarcations est obligatoire en tout temps.

Tarifs saisonniers pour les vignettes :

- Résidents de Magog : 50 \$
- Non-résidents : 400 \$

Pour connaître tous les documents à apporter lors d'une demande de vignette ou de certificat d'usager, consultez le site Web de la Ville de Magog www.ville.magog.qc.ca/rampes.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

